

Paris le

"GRAND ECRAN"
PLACE D'ITALIE
PARIS XIIIème

CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC

MAIRE DE PARIS

A LA MAIRIE DU XIIIè ARRONDISSEMENT

LE 6 OCTOBRE 1986

L'URBANISME DANS LE XIIIè ARRONDISSEMENT

ET

LA PRESENTATION DU CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE ET

DE PRODUCTIONS DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

DE LA PLACE D'ITALIE

CONFERENCE DE PRESSE DE
MONSIEUR JACQUES CHIRAC
MAIRE DE PARIS

- 6 Octobre 1986

- 21 Mai 1987

SEMAPA

55, rue des Grands-Augustins
75006 Paris

CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC
MAIRE DE PARIS
A LA MAIRIE DU XIII^e ARRONDISSEMENT
LE 6 OCTOBRE 1986

L'URBANISME DANS LE XIII^e ARRONDISSEMENT
ET
LA PRESENTATION DU CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE ET
DE PRODUCTIONS DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS
DE LA PLACE D'ITALIE

Nous venons de visiter ensemble **plusieurs opérations d'urbanisme du XIII^e arrondissement**. Je vous propose à présent de retracer brièvement **les grandes orientations de la politique urbaine** que nous conduisons dans cette partie de la capitale et d'examiner, par delà les réalisations que nous avons vues ce matin, où nous en sommes.

Après quoi, et dans ce cadre, je vous présenterai le **projet de réaménagement de la place d'Italie**.

*

* *

Quelles sont les grandes orientations de la politique urbaine conduite par la municipalité dans le XIII^e arrondissement ?

Dès 1979, je vous le rappelle, la Ville a entrepris de renouveler en profondeur les règles de construction dans l'arrondissement pour abaisser les hauteurs et dédensifier les programmes prévus ou en cours, cela au travers de **plusieurs délibérations du Conseil de Paris**, au mois d'avril 1979 avec la **redéfinition du Plan d'Occupation des Sols du secteur Italie**, et, ultérieurement, à l'occasion des **Zones d'Aménagement Concerté**.

A partir de 1983, **le développement de cet arrondissement de l'Est s'est naturellement poursuivi dans le cadre d'ensemble du plan programme de mise en valeur de l'Est de Paris**, avec le lancement de nouvelles opérations d'aménagement et la réalisations de nouveaux équipements de quartier – écoles, crèches, **équipements sociaux et culturels** – comme ceux que nous avons visités aujourd'hui.

Dans ce cadre nous avons appliqué ici, la politique municipale de défense, de maintien et de modernisation des activités artisanales et industrielles. Cet arrondissement, avec, demain, les opérations du boulevard Jean-Baptiste Berlier, de Tolbiac-Masséna, des rues Michel-Bréal, Dalloz et Dupuy-de-Lome, offrira dans Paris plus de 80 000 m² de surfaces nouvelles consacrées à la petite industrie et à l'artisanat. A l'actif de cette politique en faveur de l'emploi, il faut ajouter le lancement d'un programme de surfaces de bureaux d'importance presque équivalente.

Et nous avons lancé toute une série de grands travaux, je citerai : les ouvrages de voirie destinés à améliorer la circulation dans le secteur Sud-Est de la capitale, avec le doublement du pont de Bercy, le nouveau Pont d'Austerlitz, le réaménagement de la gare d'Austerlitz, l'étude du devenir des magasins du port autonome du quai d'Austerlitz ; la création d'un nouveau quartier ouvrant l'arrondissement sur le site de la Seine, à l'emplacement de l'actuelle gare de marchandises de Tolbiac, et qui pourrait accueillir le village et la piscine olympique si Paris a les Jeux de 1992 ; la création d'une nouvelle entrée dans la capitale, à la porte d'Italie, dans le cadre des opérations Tage Kellermann et Gandon Masséna ; **et, enfin, la mise en valeur de la place d'Italie avec un excellent projet dont nous allons parler.**

Actuellement, toujours **dans le cadre d'ensemble du plan de l'Est**, une vingtaine d'opérations de réaménagement de quartier sont engagées ou vont prochainement l'être dans l'arrondissement.

Les opérations de Lahire et de Baudricourt sont pratiquement achevées ; celles de Chevaleret Jeanne d'Arc, de Tage Kellermann, de Moulin-de-la-Pointe, de Patay Oudiné et de la rue Caillaux sont en cours ; celles de Gandon Masséna et Michelet, des rues Würtz et Boussingault vont commencer.

Deux autres opérations vont être lancées. Elles permettront la construction d'équipements importants : une grande bibliothèque à l'angle de la rue de Tolbiac et de la rue Nationale et un nouveau CES à l'angle de l'avenue d'Ivry et de la rue Baudricourt ; à cela, il convient d'ajouter l'extension de l'école de la rue de l'Espérance, rue Michal.

Outre ces opérations, plusieurs autres sont en cours d'examen et font l'objet de concertations pour leur mise au point entre les élus, les habitants et les associations et l'administration, comme celles : du Château-des-Rentiers, des rues Dunois et Clisson, des rues Moulinet et Vandrezanne et de l'ancienne gare de Rungis.

La mise en œuvre de ces dernières opérations s'échelonneront tout au long des prochaines années et, progressivement, assureront la modernisation de l'arrondissement et contribueront, je le souhaite, à son rayonnement.

Dans cette perspective, l'aménagement de la place d'Italie, par sa situation centrale et l'importance du programme retenu, est appelé à jouer un rôle moteur.

Quel est donc le projet de la Ville pour la place d'Italie ?

Je vous le rappelle, les terrains concernés, d'une superficie voisine de 5 500 m², sont libres de toute construction. Ils constituent actuellement l'une des entrées de la galerie commerciale du centre Galaxie au pied des tours de l'avenue d'Italie et de la rue Bobillot.

C'est en janvier 1985 que le Conseil de Paris a pris la décision d'acquérir ces terrains, pour une somme de 33 MF, mettant fin par là même à un contentieux qui durait depuis le 3 octobre 1975. A cette date, le Ministère de l'Équipement avait donné un avis défavorable à la construction, à cet endroit, d'une tour de 49 étages, de 180 m de haut, la tour Apogée. Ce bâtiment constituait le dernier élément à réaliser dans le cadre de l'ensemble immobilier commencé en 1970 entre l'avenue d'Italie, la rue Vandrezanne et la rue Bobillot. L'affaire, de contentieux en contentieux, ne trouvait plus de solution.

La collectivité s'est portée acquéreur de ces terrains. D'une part, pour que soit enfin terminée la composition de la place d'Italie, l'une des plus grandes de la capitale avec celles de la Concorde, de la Nation, de l'Etoile, avec ses 100 mètres de rayon, et que soit à cette occasion amélioré son environnement marqué au Sud par des bâtiments d'une architecture ingrate ; et surtout parce que, avec le voisinage de la Mairie du XIII^e arrondissement au cœur d'un quartier très peuplé, tout militait pour que la place d'Italie devînt un centre urbain important et bénéficiât de la réalisation d'un équipement important.

Au terme de plusieurs mois d'études, la municipalité a décidé de réaliser ici un équipement culturel de premier ordre ; à vocation locale, régionale et nationale, un centre voué au "7^e art".

Paris aura ici l'ensemble consacré à l'art cinématographique et à la production de programmes audiovisuels qui lui manque encore.

Il y aura une grande salle, de conception ambitieuse, conçue pour accueillir, dans les conditions les plus modernes, à la fois des spectacles divers, des concerts, du théâtre, des conférences, grâce à un vaste plateau et tout un complexe d'annexes techniques ; des enregistrements audiovisuels pour la télévision et la vidéo ; et des manifestations liées à la vie culturelle parisienne, régionale et nationale.

Cette salle offrira 720 places dans sa configuration de salle de spectacle, et 590 places lorsqu'elle servira à des enregistrements télévisés ou audiovisuels.

L'ensemble, de type polyvalent, comprendra des aménagements sophistiqués correspondant aux techniques de pointe utilisées aujourd'hui dans le monde audiovisuel ; il sera notamment doté d'un écran de 22 mètres, soit le plus grand de France, 4 mètres de plus que celui du Kinopanorama. Le bâtiment, d'une surface hors œuvre d'environ 20 000 m², sera complété par un foyer ouvert au public qui accueillera des expositions, des studios et des salles annexes de cinéma, de dimensions variées. Enfin une sorte de "piazza" publique couverte d'une verrière servira de large zone d'accès et d'accueil entre la place et le centre commercial Galaxie.

Au total le XIII^e arrondissement disposera, avec cette réalisation unique dans la capitale, d'un équipement exceptionnel et original, capable à la fois de renforcer l'animation de l'arrondissement, de constituer un attrait pour l'ensemble de la capitale et de servir le développement de l'industrie française de la production de programmes audiovisuels. Il sera accompagné, par ailleurs, de bureaux, qui pourraient être utilisés par cette industrie, et d'un hôtel, d'une centaine de chambres, qui servira au développement des activités nouvelles implantées ici et qui, de toutes façons, manquent à cette partie de la capitale.

Comment la ville a-t-elle été conduite à proposer ici la réalisation de cet équipement ?

Notre volonté, telle qu'elle était d'ailleurs inscrite au plan programme de mise en valeur de l'Est de Paris, était de réaliser ici, comme je vous l'ai dit, un équipement au rayonnement fort. Avec le maire du XIII^e arrondissement et les élus, nous avons tout de suite pensé à un équipement culturel, qui, mieux que tout autre, est capable de drainer un public important.

Par ailleurs, nous souhaitons réaliser ici un équipement dont tant la construction que le fonctionnement ne viendraient en aucune façon peser sur les finances municipales.

L'équipement qui sera réalisé place d'Italie répond à ces deux objectifs.

Le dessin du bâtiment a été confié à l'architecte japonais Kenzo Tange. On avait déjà tellement pensé et réfléchi, mais sans déboucher pour aménager ce terrain, que **j'ai en effet souhaité solliciter le concours d'un œil neuf et de réputation internationale incontestée.**

L'architecture proposée est de facture moderne, elle refuse tout gigantisme et cherche à s'intégrer au mieux à l'environnement bâti du secteur. Le bâtiment s'ordonne autour de deux portiques formant équerre, marqués à leur intersection par un grand campanile qui s'élance à 55 m de haut, fermant la perspective boulevard Vincent-Auriol. Le premier portique est incurvé ; il complète et souligne la forme circulaire de la place d'Italie. Le second, composé avec le centre de la place, vient surplomber avec force et élégance un bâtiment, avenue d'Italie, qui reprend en volume, gabarit et situation l'alignement de l'avenue.

Les constructions seront de verre et de matériaux contemporains, ménageant notamment avec l'encadrement du portique depuis la place une grande transparence qui suggère un vaste écran exprimant la vocation du bâtiment.

Les hauteurs s'échelonnent de 25 m à un maximum de 40 m selon l'environnement bâti avec lequel le bâtiment s'efforce de créer des harmonies. En bordure de la rue Bobillot, il ne dépasse pas six étages ; en bordure de l'avenue et de la place d'Italie, les hauteurs doivent être plus importantes ; sur la façade Sud-Ouest, il lui faut tenir compte de l'ensemble Galaxie.

Toute la partie intérieure de l'immeuble est recouverte d'une grande verrière : réservant au centre commercial Galaxie un accès attrayant et largement dimensionné depuis la place d'Italie ; et un atrium en terrasses permettant l'accès aux diverses activités du centre.

Les salles de spectacles sont localisées en sous-sol ; les commerces en rez-de-chaussée, le long de l'accès au centre commercial ; les bureaux et l'hôtel en étages.

J'ai enfin demandé à l'architecte d'étudier un aménagement d'ensemble de la place, à terme sans doute nécessaire, notamment pour rendre le rond-point central plus vivant, en prévoyant par exemple des liaisons souterraines avec le pourtour. Nous ne possédons pour l'instant sur ce point que des esquisses.

Le projet, que je viens de vous présenter, est exposé à partir d'aujourd'hui à la mairie du XIII^e arrondissement. Dans les prochaines semaines, **le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris se prononceront sur la modification du Plan d'Occupation des Sols, nécessaire à sa réalisation.** L'enquête publique réglementaire sera en suite organisée à la Mairie de l'arrondissement, préalablement à son approbation définitive. Les constructions pourront commencer d'ici à 1988.

21 MAI 1987

Paris, le

PLACE D'ITALIE

OÙ EN EST LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE AUDIOVISUEL ?

- 13ème arrondissement -

(Opération inscrite au plan-programme de mise en valeur de l'Est de Paris)

En octobre 1986, je vous ai présenté le projet préparé, à notre demande, par l'architecte Kenzo Tange pour la construction d'un grand complexe audiovisuel, place d'Italie dans le 13ème arrondissement. Où en est-on ?

L'ensemble était bien avancé sur le plan de l'architecture, mais il restait à préciser les dispositions d'urbanisme nécessaires pour sa construction et le contenu détaillé de son programme, c'est-à-dire ce qu'y trouveraient les parisiens et comment il fonctionnerait.

L'actualisation des documents d'urbanisme a été entreprise, et, au terme d'une enquête publique, un plan-masse réglementaire a été adopté.

Quant au programme, la Ville a organisé une consultation afin de sélectionner une équipe qui, sur la base d'un projet solide et complet, ayant notre accord, réaliserait l'ensemble et pourvoirait à son financement. J'avais en effet indiqué dès la présentation de cet équipement que, ni sa construction ni son fonctionnement ne devaient peser sur les finances municipales.

Aujourd'hui je peux vous donner les résultats de la consultation que nous avons faite auprès des opérateurs culturels et des promoteurs immobiliers et qui s'est déroulée du 23 Février au 17 Avril derniers.

La Ville a reçu sept propositions. Un jury s'est tenu le 15 Mai dernier sous la présidence du Maire du XIIIème arrondissement pour les examiner et faire un choix.

La proposition retenue est celle présentée par la Foncière des Champs-Élysées (Tour Maine Montparnasse), 33 avenue du Maine, Paris XVème, société filiale du groupe SEFRI Construction Internationale. Cette seule proposition apportait vraiment un plus à l'environnement culturel, économique et à l'animation de cette partie de la capitale, ne se contentant pas d'offrir un ensemble cinématographique "classique" dont le 13ème autour de la place d'Italie est déjà bien suffisamment pourvu.

On notera que **cette équipe comprend les architectes Michel Macary et Xavier Menu.** Le travail qu'ils ont accompli sur la base du projet de Kenzo Tange témoigne d'une remarquable compréhension du parti initial. **Ils vont être associés à sa mise en œuvre.**

Alors, comment se présente le futur complexe de la place d'Italie, complexe que ses promoteurs appellent "le projet Grand Ecran" ? **Il s'agira d'en ensemble audiovisuel polyvalent unique dans Paris. Plusieurs surfaces d'accueil et technique sont ordonnées autour de deux salles principales offrant les meilleures installations modernes pour tous les spectacles et productions audiovisuels. La plus grande, notamment, est équipée, avec son écran géant, pour accueillir les manifestations les plus importantes : avant-premières ou premières de cinéma ; manifestations publiques culturelles, concerts, troupes artistiques ; soirées de gala ; retransmissions d'événements sportifs à partir d'émissions satellites, par câble ou réseau hertzien ; et, enregistrements pour la télévision d'émissions publiques ou privées en direct, de variétés ou de pièces de théâtre.** Elle pourra aussi, comme la seconde salle d'ailleurs, se consacrer à la distribution plus classique de films de première exclusivité.

Plusieurs lieux d'accueil destinés au public (salons, foyer, bar), locaux techniques (studios vidéo) et d'enseignement éventuellement, sont par ailleurs prévus, formant l'environnement indispensable pour le fonctionnement et la réussite d'un tel ensemble.

Au total, l'engagement de la société porte sur un équipement d'une taille minimum de 6 000 mètres carré. Il devrait concerner au premier chef les grandes chaînes de télévision, d'ores et déjà la 5ème chaîne a fait connaître son intérêt de principe pour l'utiliser.

Voilà donc un projet extrêmement important pour Paris. Mais nous avons voulu aussi, avec le Maire de l'arrondissement, **qu'il le soit tout particulièrement pour cette partie est de Paris.** Afin de favoriser l'insertion de cet équipement et de son exploitation au sein de l'arrondissement, des sociétés déjà implantées localement seront associées prioritairement à son fonctionnement, en particulier : pour l'exploitation commerciale, la société des Centres Commerciaux qui gère le Centre Commercial Galaxie ; et pour le secteur cinématographique, la société anonyme La Fauvette qui exploite déjà onze salles de cinéma dans le 13ème arrondissement ainsi que la Société des Films Minerve, implantée aussi dans l'arrondissement, et qui réalise ou co-produit des émissions pour la télévision.

Le projet de la Place d'Italie a ainsi pris corps. Son développement va à présent se poursuivre sur des bases tout à fait concrètes. Les études de détail seront engagées, le permis de construire sera déposé au tout début de l'année prochaine, et le chantier commencera au deuxième trimestre 1988.